



MODERNISATION DES SÉANCES PUBLIQUES

La modernisation des séances publiques du conseil municipal est en marche. Les conseillers sont à se familiariser avec leur ordinateur portable et disposeront de ces derniers lors des prochaines séances. Tous les documents nécessaires à la prise de décision leurs seront désormais transmis électroniquement, et ce, dans le but de faire des économies substantielles sur le papier et les frais de production des documents. La Municipalité modifiera également ses pratiques en regard de l'information publiques et privilégiera la transmission par l'usage des nouvelles technologies. Seulement l'administration conservera la documentation écrite pour rencontrer les normes de conservation et d'archivage. Les demandes peuvent être transmises en utilisant le courrier électronique municipal. Ces dernières seront traitées selon les mêmes exigences et respectant également la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et également la *Loi sur l'accès à l'information*.



PROGRAMME RÉNOVILLAGE

La MRC du Domaine-du-Roy, qui administre les programmes de rénovation de l'habitat de la Société d'habitation du Québec, invite les propriétaires-occupants à faible revenu de la Municipalité de La Doré à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme RénoVillage. Ce programme s'applique à des travaux visant à corriger des défauts majeurs aux résidences et l'aide financière peut atteindre 10 000\$. Vous voulez plus d'information ou présenter une demande d'aide financière, adressez-vous à la Municipalité pour recevoir le pamphlet d'informations ou contactez monsieur Gaby Tremblay au (418) 276-2358.



TRAFIC LOURD DANS LES RUES MUNICIPALES

La Municipalité de La Doré désire rappeler aux camionneurs qu'il est strictement interdit de circuler sur les rues résidentielles en camion, chargé ou non, et ce, en tout temps. Le conseil municipal sollicite une conduite responsable et respectueuse des investissements de la part de tous les contribuables dans le réseau de voirie locale.



VILLAGE-RELAIS Comme vous avez sûrement constaté, le panneau indicateur du village relais est maintenant installé à l'intersection de la rue des Peupliers et de l'avenue des Jardins. Ce dernier indique les services offerts aux utilisateurs de la route. Une entente d'utilisation du terrain est intervenue entre la Fabrique Notre-Dame-de-La-Doré et la Municipalité.

Également, le plan d'action du village-relais prévoit l'implantation d'un stationnement public éclairé. Ce dernier a été réalisé en partenariat avec le Festival des Camionneurs et sera utilisé par les camions en transit et les entreprises locales. Pour ce qui est de la réalisation des toilettes publiques, ces dernières seront réalisées par Ébénisterie Bruno enr., au terme d'un appel d'offres par invitation auprès de trois soumissionnaires. Elles seront réalisées sous peu et en fonction cet automne.

COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME



La Municipalité recherche une personne intéressée à devenir membre du comité consultatif en urbanisme. Il y a environ 6 rencontres par année et des décisions concernant les modifications au plan d'urbanisme et autres sujets y sont discutés. Cela vous intéresse, veuillez communiquer avec Martin Bouchard au 418-256-3545.



PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER

La Municipalité a donné son appui à deux projets dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier soit un projet d'élaboration d'un concept agroforestier en secteur privé et un projet de développement d'un concept d'aménagement d'écotourisme pour le bloc de conservation récréation légère de la Montagne à Ouellet.



SENTIERS VTT ☞ La Municipalité donnera suite seulement après que les riverains se seront entendus sur un tracé permanent visant à limiter les traverses de chemins publics et que ces tracés soient conformes aux corridors déterminés par la Municipalité.



ENTENTE INTER MUNICIPALE EN INCENDIE ☞ L'entente inter municipale relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la délégation de compétence à la ville de Saint-Félicien sera échu le 22 novembre prochain. Les municipalités parties de ladite entente y ont apporté des modifications et, après consultation et vérifications, elles sont favorables à son renouvellement. Les membres du conseil municipal ont donc autorisé le maire et le directeur général à procéder dans ce dossier.

OFFRE D'EMPLOIS

La **Municipalité** est à la recherche de personnes intéressées afin de combler le poste de **brigadier scolaire**. Ces personnes devront être disponibles le matin, le midi et en fin d'après-midi soit 2½ par jour/5 jours par semaine au taux horaire de 9.90\$. Si vous êtes intéressés, veuillez faire parvenir votre CV, avant le 20 août 2010, 11h00 à

Monsieur René Perron, Directeur général
Municipalité de La Doré
5000, rue des Peupliers
La Doré, Québec
G8J 1E8
Pour info : 418-256-3545

La **Maison des Jeunes de La Doré** recherche des candidats pour les postes suivants :

- un(e) animateur(trice) temps plein (30h/sem)
- un(e) animateur(trice) temps partiel (18h/sem)

Date début de l'emploi : 6 septembre 2010
Pour information, consulter l'offre d'emploi au bureau municipal.

Faites parvenir votre curriculum vitae par courriel ou par la poste avant le 28 août 2010 à

Maison des Jeunes
4951, rue des Saules
La Doré, Québec
G8J 1G8

mdj@municipalite.ladore.qc.ca



CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS ☞ Les membres du conseil ont accepté de défayer les frais pour que 2 conseillers participent au congrès de la FQM qui aura lieu du 30 septembre au 2 octobre 2010 à Québec. Le thème du congrès pour cette année est « *Des municipalités qui se réinventent* ».



PROGRAMMES INCITATIFS À L'ÉTABLISSEMENT ☞ La Municipalité de La Doré a très à cœur la revitalisation de son milieu et a adopté divers programmes afin d'inciter les nouveaux arrivants à venir s'installer chez-nous et également aux jeunes de demeurer à La Doré. Parmi ces incitatifs, le programme d'établissement prévoit une subvention de 1 500\$ pour les nouveaux arrivants et de 1 000\$ pour les jeunes de 18 à 35 ans qui désirent acquérir une première résidence à La Doré. Soulignons que 2 demandes de subvention ont été acceptées au cours de la séance ajournée de juin et 5 demandes au cours de la séance régulière d'août 2010.



INTERDICTION DE BAIGNADE ☞ La Municipalité tient à informer la population qu'il est interdit de se baigner aux chutes 25, chutes 50 et chutes à l'ours (Belvédère). Des affiches en ce sens seront installées prochainement. Il en va de votre sécurité.



FESTIVAL ÉQUESTRE DE LA DORÉ ☞ La Municipalité accordera un soutien financier et matériel afin d'appuyer le comité organisateur pour la tenue des finales régionales du Saguenay-Lac-St-Jean. Cette compétition sera très relevée. Elle a été rendue possible grâce aux partenariats avec le Festival des Camionneurs, le Rallye des Loups, la collaboration des organismes et la Corporation du Moulin des Pionniers. Les commanditaires sont aussi nombreux à avoir souscrit.

La Municipalité invite la population à participer en grand nombre aux activités du Festival Équestre de La Doré les 27, 28 et 29 août prochain.

